

	Ville de Montréal Service du capital humain Description de tâches	Col bleu
---	--	-----------------

Titre	Code	Ancien code	Groupe de traitement
PALEFRENIER	607910	014CIN	3

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant les soins à donner aux chevaux et l'entretien des écuries.

Le travail s'accomplit sous surveillance immédiate et selon la procédure établie. Le palefrenier est principalement responsable de bien nourrir les chevaux qu'on lui confie et de voir à leur entretien routinier.

Son travail est apprécié par les policiers qui utilisent les chevaux et par un employé de rang supérieur qui visite périodiquement les écuries.

EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Nettoie, brosse, étrille et lave les chevaux, applique de l'huile sur leurs sabots.
2. Distribue aux chevaux le foin, l'avoine, le son et prépare à leur intention divers mélanges de nourriture.
3. Examine les chevaux afin de découvrir les maladies communes et les blessures qui peuvent les affliger, et avise qui de droit.
4. Applique du liniment sur les blessures, fait les pansements et administre les médicaments prescrits par les médecins vétérinaires.
5. Nettoie et désinfecte sur les blessures, lave les abreuvoirs et les mangeoires, les roulottes, enlève le fumier, fait et défait les litières.
6. Nettoie les licous et les harnais.
7. Bouchonne les chevaux à leur retour du travail et les couvre au besoin.
8. Effectue de menues réparations aux écuries.
9. Vérifie les quantités de nourriture disponibles à l'entrepôt et avise son surveillant immédiat en conséquence.
10. Exerce, à l'occasion, une surveillance sur les visiteurs.
11. Procède à diverses tâches de délasserment des chevaux.

SY
DC

10
MG
11

QUALITÉS REQUISES

Connaissance :

- des méthodes employées dans l'alimentation des chevaux;
- des méthodes modernes utilisées dans l'entretien des chevaux, des selles et des écuries.

Habilitété :

- à déceler les maladies communes que l'on rencontre chez les chevaux ainsi que les blessures reçues;
- à faire les pansements et à administrer les soins prescrits.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

INSTRUCTION

- Savoir lire, écrire et parler le français ou l'anglais et posséder un minimum de connaissance de la langue seconde.

EXPÉRIENCE

- Quelques expériences en qualité de palefrenier.

Vu et approuvé

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
<i>Sophie Grigou</i>	2006	06	07	<i>[Signature]</i>

Denis Chalut
Jean Luc

M. S. B. M.
M. S. B. M.